



Puissance normative et créative de la vulnérabilité

Dominique Lhuilier

► To cite this version:

| Dominique Lhuilier. Puissance normative et créative de la vulnérabilité. Éducation permanente, 2015,
| Travail et créativité, n° 202, pp. 101-116. hal-02290567

HAL Id: hal-02290567

<https://cnam.hal.science/hal-02290567v1>

Submitted on 17 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Puissance normative et créative de la vulnérabilité

S'engager dans l'exploration de la problématique « travail et créativité » conduit rapidement à réaliser l'ampleur de la tâche : entre omniprésence de l'usage du terme, ou de ceux qui sont présentés comme des équivalents, et polysémie de la notion, les voies dans lesquelles on peut s'engager sont multiples et encore peu balisées. Quels sont les contours de la créativité au travail ? On peut certes se tourner d'abord vers les travaux qui traitent plus globalement de la créativité, sans la référer plus spécifiquement au travail ou à l'activité. On trouve alors des grilles d'analyse contrastées : les unes privilégient le sujet créatif, ses caractéristiques personnelles, ses traits de personnalité, ses styles cognitifs ou son histoire de vie. Sont ici essentiellement mobilisées des approches psychodifferentielles, psychométriques, psychanalytiques ou psychodéveloppementales ; dans tous les cas, la perspective individualiste reste dominante. Il s'agit de comprendre l'origine des différences individuelles des capacités créatives.

D'autres analyses privilégient les produits de la créativité : elles s'attachent à étudier la réception et la reconnaissance de ces productions, les critères qui président à leur définition comme « création », « innovation », les deux principaux étant à la fois leur originalité et leur adaptation au contexte dans lequel ils s'inscrivent (Lubart, 2012). L'attention portée au contexte rappelle qu'il n'y a pas de norme absolue pour juger de la créativité d'une production : ici, la question des jugements est déterminante, elle implique d'intégrer les dimensions historiques et culturelles.

Enfin, d'autres approches s'intéressent au processus créatif lui-même, plus ou moins contextualisé lui aussi. Ces travaux peuvent mettre l'accent sur différentes dimensions : les processus cognitifs, les processus psychoaffectifs et inconscients, privilégiés par la perspective psychanalytique, ou les processus psychosociaux de la créativité..., sans parler de ceux qui traitent de l'idéologie de la créativité développée par exemple dans la promotion de l'innovation.

DOMINIQUE LHUILIER, professeur émérite au Conservatoire national des arts et métiers, membre du Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD), EA 4132 (dominique.lhuillier@cnam.fr).



Ici, nous proposons de retenir un angle d'approche qui s'attache à montrer que la créativité est développée dans l'éprouvé de la vulnérabilité. Il nous faudra d'abord tenter de cerner les différents enjeux ou les différentes fonctions de la créativité dans l'activité, notamment professionnelle. Puis, en nous appuyant sur différentes recherches-actions réalisées et relatives à des expériences ou situations extrêmes, entendues comme destruction potentielle de la puissance d'agir, nous chercherons à analyser les processus créatifs mobilisés par les épreuves rencontrées. Cela nous conduira à préciser les liens entre vulnérabilité et créativité.

L'activité et la créativité

Travailler n'est pas exécuter. Cet « *acquis* » de l'ergonomie et de la sociologie du travail conduit à reconnaître la contribution propre de l'*« opérateur »* ou de l'*« acteur »* comme les différents enjeux poursuivis. Si l'activité n'est jamais la tâche, alors on peut considérer que la créativité est au fondement de l'activité. L'écart entre la prescription et sa réalisation passe par une redéfinition de la tâche et une invention de moyens. Parce que *« l'acte est une aventure »* (Mendel, 1998), que le projet tel que contenu dans les prescriptions ou dans les règles de métier ne peut rendre compte du faire en situation, il faut bien reconnaître les différentes dimensions qui président à cet irréductible décalage. L'indétermination partielle de l'acte ou de l'activité tient à l'imprévu, aux aléas, à la singularité des *« opérateurs »*, à la variabilité des contextes, des matériaux, des sujets engagés dans leur transformation..., mais aussi aux différents buts poursuivis dans l'activité.

L'adjonction de nouveaux buts permet de prendre en compte les aléas et d'intégrer des motifs personnels visant à préserver sa santé ou à rendre la tâche significative pour le sujet : l'enjeu du sens conduit à une reconception de la tâche. De même, les modes opératoires ne sont pas tous donnés, prescrits par les organisateurs du travail ou empruntés aux pairs à travers l'adoption de règles de métier ou du collectif de travail. L'activité comporte toujours une part de singularisation, et donc d'inventivité. Elle réalise ainsi une transformation de la tâche, du sujet et du milieu de travail. Cette transformation s'inscrit dans un débat de normes impliquant des valeurs, débat susceptible de laisser son empreinte dans le milieu de travail car, dans les manières de faire, s'affirment aussi des choix de société.

La créativité, entre conformisation et singularisation

La créativité peut être analysée comme un moyen de se dégager des contraintes, des tensions entre différents déterminants, de s'approprier et de singulariser des manières de faire. Aussi, on peut considérer que la contrainte ou que la résistance du monde est à l'origine de la créativité, de l'invention.



Mais alors, quelles sont les marges de manœuvre trouvées et créées qui l'autorisent ? L'organisation prescrite du travail comme la réorganisation du travail par les collectifs de travail permettent-elles ce mouvement de singularisation au service du sens mais aussi de l'efficience du travail pour chacun ? Disposer d'une marge de liberté suppose une activité sur soi-même, sur le « milieu de travail », mais aussi sans doute une action commune entendue comme praxis. Car la créativité se confronte à l'activité collective et y puise. Là se jouent des enjeux de reconnaissance, de partage ou de rejet des inventions et des découvertes. Les travaux de la clinique de l'activité sur la dialectique entre genre et style éclairent cette problématique : « Pour répondre aux convocations du réel où se marient l'impossible et le possible, il faut qu'il [le novice] puisse poursuivre l'histoire du métier dans sa propre activité, par sa propre activité. Et pour cela, accepter de se plier à l'inventaire du déjà accompli et du déjà dit pour faire le tour de questions et se porter jusqu'aux frontières où le métier est encore retenu [...] La stylisation du genre professionnel ne peut se réaliser que par cet acte responsable qui n'est jamais pour autant un “solo” du moi, ni même une rupture solitaire » (Clot, 2008). Ce mouvement, du collectif vers l'individuel, permet de devenir « auteur dans son métier ».

En conceptualisant l'activité déontique, c'est-à-dire la production de règles partagées, le mouvement décrit par la psychodynamique du travail s'intéresse aussi à ce passage, mais éclairé par ce qui part de l'individuel pour aller au collectif : « Travailler, c'est trouvailler [...] Comment le “trouvailleur” peut-il se délivrer de l'inquiétude, de l'angoisse, de la souffrance que génère la part d'innovation qui n'est pas récapitulation de la tradition ? La transformation de la trouvaille en technique, et du doute en assurance d'avoir bien fait, implique une médiation : la discussion avec les partenaires du travail ; ceux qui connaissent le travail effectif et que l'on appelle les pairs » (Molinier, 2006).

La proposition créative doit être acceptée, reconnue : elle appelle un jugement qui l'établit comme valeur authentique ou comme tentative malheureuse. Aussi, la question de la créativité est tout autant celle de la reconnaissance de la valeur que celle de la valeur de la reconnaissance (Rouquette, 2007). L'attention portée à cette question de la réception et de l'ancrage de l'invention conduit à souligner le risque d'idéalisation du « collectif de travail ». Les travaux sur les dynamiques collectives témoignent de la pression à la conformité qui s'y déploie, des défenses collectives qui fondent les pactes dénégatifs au mépris du réel, des formes d'illusion groupale qui favorisent l'indifférenciation et l'homogénéisation, des processus d'exclusion qui visent électivement ceux considérés comme déviants ou « faibles ». Dans de tels contextes, les marges de manœuvre sont extrêmement réduites (Lhuillier et Litim, 2010).

Aussi, il nous semble devoir résérer l'usage de « collectif de travail » à cette dynamique, jamais stabilisée, qui permet à chacun de personnaliser son travail (Malrieu, 2003) et de contribuer au renouvellement du patrimoine commun. Cette



conception du « collectif » de travail s'inscrit dans la lignée du courant de la psychothérapie institutionnelle (Oury, 2005) : un « collectif » permettant de se distinguer, tout en poursuivant les mêmes buts, en se référant à des règles et principes communs. Ce collectif conjugue l'organisation de l'ensemble et les vecteurs de singularité. Il s'agit bien d'une histoire commune mais dans laquelle chacun peut développer sa propre histoire.

La créativité et ses empêchements

L'activité individuelle ou collective exige toujours une circulation entre le temps présent de l'acte, le passé et les ressources symboliques accumulées, le futur impliqué dans l'anticipation. Elle doit puiser dans le donné et compter sur la fonction de contenance symbolique du groupe. Ces manières de penser, de sentir, de dire, de faire, guident l'action, orientent les régulations et les compromis entre les conflits de buts. Mis à l'épreuve de l'action, ce « donné » peut être renouvelé, développé quand le « créé » n'est pas empêché. Empêché par la précarité, l'insécurité, le défaut de la fonction de *holding* remplie par le groupe et qui soutient l'assurance et la confiance nécessaires à l'inventivité, l'ingéniosité, la créativité. Empêché par défaut d'une enveloppe psychique groupale (Anzieu, 1995) qui permette au groupe de se constituer un espace interne, une limite qui fait tenir ensemble dans l'expérience d'une continuité nécessaire à l'inscription dans une temporalité propre. Empêché par défaut d'héritage, par effacement ou disqualification du passé, par la promotion de l'autosuffisance, le déni de la filiation et le leurre de l'autoengendrement (Ehrenberg, 1988). Empêché par pression à l'allégeance, à la conformité, quand chacun est condamné à répéter d'une voix morte un texte congelé ou écrit par d'autres au motif de la « défense du métier » ou de l'idée, enfermé dans une « transmission » réduite à la répétition.

L'impossibilité d'exercer sa créativité dans le travail est pathogène. Dans les situations de créativité empêchée, la construction d'un faux self professionnel rend impossibles l'usage et la reconnaissance de soi par soi au travail, même si la reconnaissance des autres est au rendez-vous. Quand les actes du sujet sonnent faux pour lui-même, quand le simulacre prévaut et qu'on ne peut se reconnaître dans ce que l'on fait de soi dans sa propre activité, alors s'efface cette question centrale : « Qu'est-ce qui nous fait nous sentir vivant au-delà de l'adaptation, toujours marquée de soumission, à notre environnement ? » (Pontalis, 1971).

On ne peut oublier que le sujet vit également hors de la scène du travail, qu'il est engagé dans différents domaines de vie, et qu'il a donc affaire avec différentes sources de normes, différentes traditions, potentiellement en contradiction. La question de la réception et de la singularisation engage et mobilise différents mondes, pas seulement celui du travail, entendu comme travail salarié, saisi dans l'« ici-et-maintenant ». Ce sont bien différentes histoires qui se rencontrent, se



percutent et se renouvellent dans l'activité, dans les différents domaines d'activité. Nous retiendrons, avec Danielou (2006), que « l'activité est une tranche de vie dont les déterminants ne sont pas tous liés au travail, ne sont pas tous présents dans la fenêtre géographique et temporelle d'observation. L'activité trouve ses mobiles et certains de ses buts dans l'ensemble de l'histoire de la personne, dans ses dimensions professionnelles et non professionnelles ». L'activité est bien gorgée d'histoires et d'enjeux qui dépassent le seul champ de la tâche productive. L'empêchement de la créativité se loge aussi dans le clivage entre ces différents temps et espaces de vie.

La créativité pour exister comme sujet singulier

La créativité apparaît donc comme un moyen et comme un instrument pour réaliser le travail, pour reconfigurer le milieu et pour exister. C'est sur ce dernier axe que nous porterons notre attention ici en mobilisant l'éclairage proposé par Winnicott. Ce dernier critique l'approche trop élitiste de Freud centrée sur l'acte créateur et prend, avec le clin d'œil qu'il affectionne souvent, l'exemple de la cuisson des saucisses pour traiter de l'activité créative. On peut suivre les prescriptions de la recette pour ce faire, ou s'y prendre de manière originale. « Celui qui se soumet comme un esclave ne tire de l'expérience qu'un plus grand sentiment de dépendance par rapport à l'autorité, tandis que l'original se sent plus réel, il se surprend lui-même par ce qui lui vient à l'esprit pendant que les saucisses cuisent. Quand on se surprend soi-même, on est créatif et on s'aperçoit qu'on peut faire confiance à cette originalité qu'on a en soi. Peu importe que ceux qui consomment les saucisses ne remarquent pas la chose surprenante qui s'est produite pendant qu'on les prépare, ou qu'ils ne manifestent pas d'enthousiasme gustatif » (Winnicott, 1988).

Tout au long de ses travaux sur la créativité, Winnicott souligne sa centralité pour la santé et le développement du sujet. Elle suppose de pouvoir se dégager de la soumission à l'environnement et ses contraintes, d'une conduite strictement d'adaptation à ce qui se présente comme déjà là : « La créativité est avant tout un mode créatif de perception qui donne à l'individu le sentiment que la vie vaut la peine d'être vécue. Ce qui s'oppose à un tel mode de perception, c'est la relation de complaisance soumise envers la réalité extérieure. Le monde et tous ses éléments sont alors reconnus comme ce à quoi il faut s'ajuster et s'adapter. La soumission entraîne chez l'individu un sentiment de futilité associé à l'idée que rien n'a d'importance » (Winnicott, 1971). Plus tard, il précise encore : « Par vie créative, j'entends le fait de ne pas être tué ou annihilé continuellement par soumission ou par réaction au monde qui empiète sur nous. J'entends le fait de porter sur les choses un regard toujours neuf » (Winnicott, 1988). Dans cette perspective, la créativité n'est pas seulement le moyen de recréer la tâche, l'organisa-



tion du travail, le milieu ou le genre ; elle est ce qui permet de se sentir encore exister dans un champ de déterminations multiples. Elle est au fondement de la distinction entre faux self et vrai self dans la théorie du développement de Winnicott. Alors que la créativité est profondément ancrée dans le vrai self, le faux self résulte d'une soumission apparente aux contraintes et aux exigences de l'environnement. Il s'agit là d'un mode de défense du noyau du vrai self qui privilégie la conformisation et la normalisation.

A contrario, la créativité renvoie à la possibilité même d'exister. Ce n'est pas à proprement parler une création qui a pour vocation première à être reconnue et validée car « vivre créativement est toujours plus important pour l'individu que bien faire » (*ibid.*). L'essentiel est plutôt que l'activité soit une « activité propre » (Tosquelles, 2009), c'est-à-dire personnelle et personnalisante. Ou pour le dire autrement, « l'essentiel est que l'homme ou la femme se sente vivre sa propre vie, prendre la responsabilité de son action ou de son inaction, se sente capable de s'attribuer le mérite d'un succès ou la responsabilité d'un échec. On peut dire en somme que l'individu est sorti de la dépendance pour entrer dans l'indépendance ou l'autonomie » (*ibid.*).

106

Dans la perspective retenue ici, la créativité n'est pas seulement instrumentale (nécessité d'inventer pour faire), elle requiert et manifeste une invention de soi. Elle se révèle dans un mouvement où l'on se surprend soi-même car, si « la création comporte un processus d'intégration, elle est aussi création de soi, recréation de soi par l'intégration de pans de sa subjectivité jusqu'alors tenus hors de soi » (Roussillon, 2011). Ainsi peut-on dire qu'elle est à la racine du sujet, de son affirmation, de son développement. Elle renvoie donc à des problèmes de déterminations (multiples) et de résistance, à la possibilité de demeurer « sujet », capable d'initiatives dans un champ de normes et de contraintes, dont bien sûr celui du travail.

Dans la lignée de Winnicott (1971), on soulignera l'importance du *playing*, « cette tâche humaine interminable qui consiste à maintenir à la fois séparées et reliées l'une à l'autre réalité intérieure et réalité extérieure », et qui concerne l'adulte comme l'enfant. C'est là que se joue la fonction de l'espace potentiel ou de l'aire intermédiaire d'expérience : elle rend possible le mouvement de séparation entre le moi et le non-moi ; dans le même temps, elle permet que cette séparation soit évitée. Cette zone intermédiaire est tolérante à l'expérience informe, « à l'activité sans but » : elle permet la détente par atténuation de la tension entre réalité psychique intérieure et réalité extérieure, ce qui autorise alors le « jeu » de la créativité.



A la condition d'un environnement suffisamment bon ?

Quelles sont les conditions psychosociales d'actualisation ou d'inhibition de la créativité ? Toujours selon Winnicott (1971), c'est d'abord à l'environnement de créer ces conditions : un environnement « suffisamment bon », au sens où il exerce la fonction réflexive que le bébé ne peut alors assumer et qui le conforte dans son existence, dans le sentiment d'avoir un self. L'enfant ne peut voir le monde de manière créative que s'il a fait l'expérience lui-même d'avoir été vu. Au sens encore où cet environnement permet à l'enfant de trouver ce qu'il est capable de créer. Il s'agit là du premier temps des processus créatifs, de la créativité primaire ; celle-ci concerne tout individu et pas seulement les artistes créateurs. Elle convoque l'illusion, celle qui se déploie dans l'aire transitionnelle et qui permet de soutenir « le choc immense de la perte d'omnipotence ». L'illusion tient dans le fait que le bébé croit créer ce que la mère lui a permis de trouver.

La créativité dans l'activité peut paraître fort éloignée des travaux de Winnicott qui s'attachent au développement du tout-petit ; pourtant, cette créativité dans l'activité s'inscrit dans la filiation du jeu avec la résistance du monde, du réel : « C'est conserver tout au long de la vie une chose qui à proprement parler fait partie de l'expérience de la première enfance : la capacité à créer le monde » (Winnicott, 1988).

Au-delà de ces premiers temps qui confortent les potentialités du bébé, la suite dépend des possibilités d'éprouver des expériences subjectives dans lesquelles ces premières expériences vont pouvoir être reprises. Ici, la question de la confiance dans l'environnement est centrale, comme celle de la réflexivité soutenue par le regard des autres. C'est pourquoi on peut penser que les situations de créativité empêchée sont aussi celles où la confiance est absente, où prévalent l'invisibilité, le mépris, le discrédit. Celles où un contrôle tatillon, des prescriptions impératives peuvent paralyser la mobilité psychique nécessaire à la créativité.

Pourtant, l'expérience de la vulnérabilité peut être source d'une puissance inventive et créative insoupçonnée. Nous souhaitons développer cet axe pour nous dégager de l'idée que seul un environnement « suffisamment bon » peut donner ses chances aux processus créatifs dans l'activité. Cette lecture, trop causaliste, nous semble sous-estimer les ressources créatives stimulées par les situations de privation et de pertes.

Situations extrêmes et créativité

C'est à l'occasion de nos différents travaux sur les processus de production du négatif psychosocial et des expériences négatives associées que nous avons rencontré les mouvements de résistance et de vie où les processus créatifs occu-



pent une place centrale (Lhuillier, 2002a). Ce sont là bien souvent des situations dites extrêmes, celles qui confrontent à la mort physique, psychique ou sociale.

Lors de ces travaux successifs, à l'écoute des personnes incarcérées, puis des personnes placardisées, ou des personnes confrontées à une maladie grave, nous revenaient de manière répétitive des fragments d'ouvrages traitant des situations extrêmes, celles qui placent le sujet aux limites de ce qu'il peut psychiquement affronter.

Bettelheim (1952) en propose une définition : « Nous nous trouvons dans une situation extrême quand nous sommes soudain catapultés dans un ensemble de conditions de vie où nos valeurs et nos mécanismes d'adaptation anciens ne fonctionnent plus et que certains d'entre eux mettent même en danger la vie qu'ils étaient censés protéger. Nous sommes alors, pour ainsi dire dépouillés de notre système défensif et nous touchons le fond ; nous devons nous forger un nouvel ensemble d'attitudes, de valeurs, de façons de vivre, selon ce qu'exige la nouvelle situation. » Cette définition met l'accent sur la rupture brutale d'avec un monde familier pour une confrontation démunie avec l'étrangeté, au risque toujours présent de la mort.

108

La comparaison entre les situations étudiées et celle des camps de concentration a d'évidentes limites. De même que leur comparaison avec la créativité ordinaire, quotidienne. Mais « toute expérience extrême est révélatrice des constituants et des conditions de l'expérience "normale", dont le caractère familial fait souvent écran à l'analyse » (Pollak, 2000). Les expériences étudiées éclairent des problématiques qui, le plus souvent, restent invisibles. Elles peuvent paraître fort éloignées de la problématique retenue, celle de la créativité dans l'activité de travail. Pourtant, nous ne pouvons écarter les situations où le travail comporte des menaces à la vie, pas plus que nous ne pouvons isoler le travail des autres sphères de vie, ou réduire l'activité à sa vocation instrumentale. Les expériences réalisées dans ces situations extrêmes telles que l'incarcération, la placardisation, la maladie grave, le handicap, la grande pauvreté, peuvent éclairer, de par l'intensité des épreuves associées, des processus communs mais qui restent habituellement « à bas bruit », peu visibles. La radicalisation des enjeux de survie, mais aussi et fondamentalement d'existence, offre l'occasion d'une lecture « à la loupe » des conditions et des mouvements de la créativité.

Outre leur diversité, ces situations extrêmes sont inaugurées par l'expérience d'une profonde perturbation due à la confrontation avec un problème ou un événement qui ne peuvent se résoudre selon les règles ou les normes habituellement mobilisées. Dans ces « situations extrêmes de la subjectivité », la possibilité de continuer de se sentir « sujet », de maintenir le sentiment de son identité, et d'une identité inscrite au sein de l'humaine condition, est portée à son extrême, voire au-delà du pensable » (Roussillon, 2004). Ces situations confrontent à des affects bien au-delà de l'impuissance, de la détresse, ou même de la souffrance. Ces expé-



riences sont « extrêmes » car elles confrontent à de l’irreprésentable, à de l’insignifia ble. Au-delà de la souffrance inscrite dans un univers symbolique, et qui peut être alors endurée et supportée, cette expérience est désorganisatrice quand elle s’accompagne d’une disparition du sens, de tout sens acceptable.

L’expérience de crise se présente alors comme celle de la rupture : rupture dans la continuité de soi, des relations avec son environnement, des modes de régulation et des mécanismes de défense usuels. Mais cette profonde désorganisation peut aussi inaugurer des mouvements de réorganisation alternative. Car la crise comporte bien deux faces : elle est une période de transition représentant pour l’individu le danger d’un accroissement de la vulnérabilité, mais aussi une occasion de croissance. « En même temps qu’une destructivité en action approfondit la crise [forces de désordre, dislocation, désintégration], une créativité en action est éveillée. La crise tient son ambiguïté fondamentale de ce qu’elle libère en même temps des forces de mort et des forces de régénération [...] Elle est à la fois un révélateur et un effectueur : elle révèle le latent et le virtuel, Elle met en marche tout ce qui peut apporter changement, transformation, évolution » (Kaës *et al.*, 1979).

Aussi, et malgré les représentations associées aux expériences négatives, il nous faut reconnaître cette double face des épreuves qui, parce qu’elles fabriquent de la déliaison, de la désinfiltration, peuvent ouvrir à de nouvelles élaborations, la puissance des affects associés étant sans doute une des forces motrices de ce double mouvement de destruction-création.

Incarcération et placardisation : réinventer du travail

L’incarcération (Lhuillier et Lemiszewska, 2001) ou la placardisation (Lhuillier, 2002b) sont des expériences d’activité empêchée et de relégation qui rompent ou fragilisent la continuité du soi, la fiabilité des liens d’appartenance et des rapports aux objets. On y retrouve des traits communs comme l’apartheid spatio-temporel, un vide de l’activité et de la parole qui a de puissants effets de déréalisation, la confrontation à la violence symbolique d’une néantisation sociale, l’amputation de la puissance d’agir...

Si, « dans la plupart des situations de rupture, la faillite dans la sécurité de l’environnement provoque d’abord une diminution de la capacité créatrice » (Kaës *et al.*, 1979), elle peut ensuite ouvrir à des formes et des processus de reconstruction créative. Cela suppose néanmoins que la personne supporte les régressions et les affects qui les accompagnent, qu’elle ne se sente pas radicalement envahie par elles dans un débordement catastrophique ou figée dans l’angoisse dépressive.

Au fil de l’expérience carcérale, la personne incarcérée peut découvrir des formes d’adaptation qui font appel à sa créativité. L’investissement des failles, l’invention de ficelles, qui permettent d’alléger le poids de la contrainte, l’usage de moyens défendus, l’ingéniosité des formes de résistance et des modes de trans-



gression, et le détournement des possibilités offertes en prison sont autant de stratégies à double face : l'une atténuant les privations, l'autre tendant à une sorte de réhabilitation de soi, à une restauration identitaire.

La requalification de soi passe par l'initiative, l'action, la transformation de son milieu de vie, les arrangements avec soi-même et avec les autres, la conquête d'espace personnel, une autre manière de « faire son temps », à l'abri de la temporalité pénitentiaire. Le travail en prison peut être mobilisé pour tenter de se réapproprier le cours de sa vie, pour recomposer, même dans l'infime, un espace où relancer et poursuivre son développement. La préservation de la vitalité passe par la quête d'un usage de soi par soi, et par la résistance à la « congélation » carcérale comme à la prescription industrielle dans les ateliers pénitentiaires (Lhuillier *et al.*, 2009).

On trouve, intra muros, différents types d'emplois rémunérés, mais le travail prend aussi d'autres formes, celles du « travail au noir » ou du travail clandestin. Il s'y développe des formes concrètes d'activités dans des espaces informels qui donnent lieu à des productions matérielles et symboliques, à l'invention de compétences individuelles et collectives, à de nouvelles formes de socialisation qui tissent du lien social dans les interstices institutionnels, à la création d'un marché parallèle et donc d'un système d'échange. Certes, le travail invisible en prison n'est pas une donnée réductible aux conditions de vie intra muros et aux stratégies de résistance et de dégagement de l'emprise carcérale. Ce travail invisible se rencontre aussi là où se développent des stratégies de survie dans les interstices urbains d'où viennent la grande majorité des personnes incarcérées.

Rouleau-Berger (1999) explore ces « mondes de la petite production urbaine », la « socialisation transitionnelle » qui se déploie dans la rencontre entre une économie de la débrouille et l'activité économique centrale, instituée. Ces pratiques de débrouillardise sont aussi étudiées dans la vie quotidienne des chômeurs ; elles conduisent à revisiter les représentations stéréotypées du « demandeur d'emploi » défini par ce qu'il n'est pas et ce qu'il ne fait pas. Ce dernier n'est pas qu'un « travailleur privé de travail » et désolé de cet état. Il développe bien souvent toutes sortes de « pratiques multiformes tapies dans les activités et les “savoir-faire” [...] pour améliorer l'existence. Elles relèvent de l'intelligence pratique et recourent aussi bien à des calculs et des stratégies à plus ou moins long terme qu'à des procédés indirects et occasionnels » (Schehr, 1999). Elles supposent imagination et capacités créatrices, et elles opèrent à partir des décalages dans les tensions existant entre réalité perçue, système de valeurs, imaginaire et temporalité sociale (Grell et Wery, 1993). Là encore, il ne s'agit pas seulement de formes d'adaptation à la pénurie, voire à la pauvreté ; à travers ces activités, il s'agit de chercher à être acteur de sa propre vie, voire de générer ses propres orientations normatives loin du travail salarié.



De même, l'économie de la débrouille qui infiltre et s'épanouit dans le monde carcéral n'est pas seulement une réponse à la paupérisation et aux privations, elle est aussi une revanche prise sur les prétentions institutionnelles à contrôler « la population carcérale ». On y retrouve « la débrouillardise qui investit les fins de l'institution pour en faire des moyens de la réalisation de ses propres fins, la fronde calculée, la lucidité modeste, la révolte prudente, la tolérance amusée à l'égard de la prétention des savants et des puissants, vertus à demi résignées seulement de ceux qui subissent ; tous ces usages modérés de l'intelligence sont le fait d'hommes apparemment démunis devant une légitimité imposée du dehors, qui luttent avec leur seules ressources pour survivre, sauvegarder un minimum de liberté et de dignité et glisser leur volonté de bonheur dans les failles d'une organisation qui n'est pas faite pour eux » (Castel, 1968).

La réappropriation de soi comme de son milieu passe par des activités aussi diverses qu'efficaces en ce qu'elles mobilisent ingéniosité, habileté, compétence, coopération, échange et reconnaissance. Ainsi, fabriquer ce qui manque en transformant ce dont les détenus disposent ou en détournant l'usage de ce qui donné par « la pénitentiaire » est un champ ouvert à la créativité. Elle suscite même parfois l'admiration des surveillants lors des fouilles.

Cuisiner en cellule est une activité qui sollicite l'imagination. Cela suppose de confectionner ce qui permettra de chauffer les aliments, les récipients de cuison, les instruments nécessaires, d'inventer des recettes adaptées aux matières premières dont on dispose... Au-delà de la compétence créative sollicitée, il s'agit aussi d'une forme de résistance au « vol de l'autonomie de l'acte » (Goffman, 1968) parce que « un plat réalisé ici, c'est une porte ouverte, une évasion, car il est “extérieur” à la prison, il ne lui doit rien, il n'a pas son goût, son odeur, sa couleur, sa substance. C'est un pied de nez à l'enfermement » (Leclerc, 1999).

Des savoirs pratiques se construisent, qui permettent de maintenir son corps en forme, de s'inscrire sur le marché des services et de s'y faire connaître et reconnaître, qui permettent de reconquérir une part d'autonomie et d'individuation. Des sociabilités positives se construisent contre ou malgré les soins portés par l'institution pour isoler, séparer les détenus. C'est dans ces réseaux que se développent les échanges qui permettent et d'améliorer le quotidien et de se trouver à nouveau inscrit dans l'ordre symbolique, dans le cycle du donner et du rendre.

Ainsi, l'expérience de dépossession d'une inscription sociale peut mobiliser une inventivité au service de la (re)construction de relations d'échange. C'est notamment le cas à travers les « stratégies d'auteur » développées par les personnes qui ont été placardisées pour trouver-créer du travail. La réappropriation de soi passe par une réinvention du travail. Non plus le travail prescrit à un poste, à une fonction, mais une activité autodéterminée, en cohérence avec les aspirations du relégué et avec les ressources dont il dispose. Réinventer son travail suppose de sortir de l'isolement et de récréer un espace social où trouver sa place.



Les « placardisés », comme les personnes incarcérées, ou celles qui vivent dans une grande précarité, nous indiquent que l'on peut travailler sans que cette activité soit recensée par l'organisation formelle du travail. Trouver du travail n'est pas facile, les chômeurs du dedans comme ceux du dehors le savent bien. Alors, ils peuvent tenter des « stratégies d'auteurs », comme les désignent les relégués rencontrés ; elles illustrent ce trouvé-créé en quête d'alternatives aux assignations de places et de tâches ; et a fortiori quand ces assignations condamnent aux oubliettes et au non-travail forcé : « Le salarié, bien qu'il ait un contrat de subordination, peut être aussi auteur sur des champs non recouverts par l'employeur. Dans une optique de construction d'alternatives à la placardisation, il faut être créatif, bouger et chercher à faire de l'utile. Repérer les besoins, les attentes, comment y répondre. Autrement dit créer son poste en argumentant l'intérêt des services nouveaux proposés » (*Marc, cadre placardisé*).

Au sein de l'entreprise ou à l'extérieur, dans le syndicalisme ou le milieu associatif, des formes de travail alternatif sont élaborées. A la fois trouvées et créées, ces formes de dégagement permettent le passage de l'enfermement dans l'attente d'une hypothétique « libération » à la requalification par l'initiative, l'action, la transformation de la situation vécue. Dans la créativité, s'opère en fait une double découverte : celle d'un inédit interne et externe. Elle s'initie dans un mode créatif de perception qui renouvelle le regard porté sur soi et sur le monde, réveillé par l'intensité des affects qui sollicitent la réflexivité, et par la plasticité retrouvée des investissements passés et présents, professionnels et extraprofessionnels.

Le désenchantement et la désillusion laissent toujours des cicatrices, mais l'épreuve peut être aussi un levier de transformation, l'occasion par exemple de construire un nouveau projet professionnel plus en accord avec l'intérêt et les compétences de la personne. Il s'agit alors de trouver non pas une place mais sa place. Cela suppose un travail d'emplacement, de recréation du milieu où prendre place avec d'autres. Toute création d'activité nouvelle passe par la réinscription dans un espace social, dans l'entreprise ou en dehors, où trouver une occasion de créer pour renouer ou découvrir le plaisir au travail.

Entre destructivité et créativité

On peut encore s'appuyer sur l'épreuve de la confrontation à la maladie grave et sur ce qu'implique la vie avec une maladie chronique pour poursuivre la réflexion sur cette dialectique entre destructivité et créativité. Pour les personnes atteintes de maladies chroniques, l'horizon n'est pas la guérison mais la viabilité d'une vie. La vie est modifiée par l'événement qu'est la maladie et qui implique une vie autre, marquée par des ruptures biographiques, par la libilité des états psychiques et somatiques, par une précarité vitale et sociale.



La vie avec la maladie chronique implique l'expérience de la vulnérabilité et la mise à l'épreuve des capacités réactives adaptatives. Elle impose une transformation de l'allure de vie : « La maladie, l'état pathologique ne sont pas la perte d'une norme mais allure de la vie réglée par des normes vitales inférieures ou dépréciées du fait qu'elles interdisent au vivant la participation active et aisée, génératrice de confiance et d'assurance, à un genre de vie qui était antérieurement le sien et qui reste permis à d'autres » (Canguilhem, 2002). La maladie est synonyme d'épreuve de l'altérité par altération de sa vie : altérité physique car ce que peut le corps avec la maladie se mesure avec ce qu'il pouvait avant, altérité psychique car l'identité du soi se révèle alors instable, fragile, précaire (Le Blanc, 2006). Pour autant, la vie avec la maladie n'est pas univoque ; elle est traversée par des oppositions internes, par des tendances, des mouvements contradictoires. La maladie est réduction des possibles, ralentissement de l'existence, rétrécissement des espaces, désocialisation, mais elle est aussi exaltation des désirs, intensification du rapport à soi, aux autres et au monde, accélération du temps de l'exister. La maladie apparaît ici comme un instrument de la vie (Canguilhem, 2002), car elle est aussi source de créativité sur fond de relance de la problématique de l'auto/hétérodétermination, de la personnalisation, du désir... C'est pourquoi la vie avec la maladie, y compris au travail, n'est pas nécessairement une vie diminuée. Elle est plutôt une vie modifiée par l'événement qui représente la maladie et qui implique d'inventer une vie autre, consciente de sa vulnérabilité.

Les fluctuations des capacités de travail et la fatigabilité qui caractérisent nombre de maladies chroniques s'accompagnent d'une transformation de la sensibilité, des habitudes sensorielles. Elles sont à la source de transformations existentielles, mais aussi du développement de nouvelles compétences acquises dans le souci et l'entretien de soi.

Cette nouvelle vie est une « vie dédoublée » (Marin, 2008) qui doit jongler entre les impératifs de la société et ici plus précisément du monde du travail, et avec les exigences de la maladie et des traitements. Au cœur de l'expérience de la vie avec la maladie chronique s'inscrivent donc les régulations, arbitrages, compromis à construire et à reconstruire en fonction des changements, évolutions, tant internes (évolution de la pathologie, fluctuation des ressources physiques et psychiques, usure et vieillissement...) qu'externes (transformations du monde du travail et de ses exigences, changement de métier, de poste de travail, d'activités, de collègues...). Ces changements affectent les manières de vivre et de faire, les trajectoires professionnelles, les projets de vie, les équilibres construits entre les différentes sphères d'activités dans lesquelles le sujet est engagé (Lhuillier *et al.*, 2014*a,b*). Ils constituent autant d'« ajustements biographiques par lesquels les personnes malades entreprennent des actions pour retenir et/ou regagner un certain degré de contrôle de leurs biographies rendues discontinues par la maladie » (Strauss et Glaser, 1975).



Ces actions tendent à inverser le rapport à cette condition subie pour restaurer les capacités d'action sur celle-ci : un passage peut alors s'opérer entre des attentes de recours ou de prise en charge, une mobilisation pour une transformation de son travail et, au-delà, une transformation du travail. Car l'expérience de la maladie au travail impose de se demander dans quel monde on souhaite vivre ; elle révèle l'inadaptation des normes du travail, l'étroitesse des marges de régulation, invention, réélaboration individuelle et collective, nécessaires à l'activité. Aussi, dire sa maladie peut être perçu comme une nécessité sociale et politique. Comme une revendication de la reconnaissance d'une humanité aujourd'hui occultée dans le monde du travail.

Certains évoquent très clairement la portée d'une parole publique, malgré les risques pris à se dévoiler : « C'est important que le monde du travail reconnaîsse les gens handicapés. Ce sont des régulateurs d'humanité dans notre société. On n'est pas des robots ! Dans le monde du travail, il faut juste être efficace, rien d'autre. Ils ne voient pas comment on a été enrichi par la maladie. Ils ne voient que la fonction abîmée, pas les autres. Quand on a été malade, on a une force supérieure à avant. Il y a une richesse des gens malades, une force de vie. Et on met plus d'humain dans nos relations, y compris dans les relations professionnelles. Les malades, c'est une sorte de thermomètre. Les autres déniennent, fuient. Mais c'est faux bien sûr, ils ne sont pas invincibles. Aujourd'hui, les gens sont pressurisés au travail, malheureux. Et il est temps d'humaniser le monde du travail » (*Marie, secrétaire, souffrant d'un cancer et d'une sclérose en plaques*).

Conclusion

La portée politique de la question des vulnérabilités ne peut plus être euphémisée au profit d'une approche individualisante et responsabilisante. Pourtant, la vulnérabilité est aujourd'hui souvent réduite à un attribut définissant ceux qui seraient en manque de ressources. Qu'il s'agisse de la vulnérabilité consécutive à un état de santé ou de la vulnérabilité sociale, le diagnostic retient le manque, le défaut. A l'assignation d'une identité négative (Thomas, 2010) s'ajoutent encore des traitements différentialistes qui renforcent le poids du stigmate et méconnaissent les forces de vie qui se déploient dans la normativité et la créativité.

Ces catégorisations de « personnes vulnérables » sont bien « utiles » : elles servent à fabriquer de l'altérité pour projeter et ainsi se défendre du négatif dans la conception que nous nous faisons de la vie (Maillard, 2011). La résistance à la reconnaissance de cette vulnérabilité ontologique et sa neutralisation passent par la mise en dépôt du négatif sur des personnages caractérisés par leurs déficits supposés (de santé, de ressources, de force, de performance...).

Pour dénier la vulnérabilité, on peut traquer les vulnérabilités ; reste que la première nous concerne tous. Pas seulement parce que « ça peut arriver à tout le



monde » mais parce que c'est déjà en chacun de nous, dans ce manque à être qui nous envahit quand nos résistances s'effritent, quand nos capacités normatives et créatives ne peuvent plus trouver à se développer et à s'actualiser. Dans le champ de la praxis humaine, la possession d'une capacité ne conduit pas nécessairement à son effectuation : « Les capacités ont besoin de la médiation continue d'institutions sociales et politiques pour devenir des pouvoirs réels » (Ricoeur, 1993).

La vulnérabilité n'est pas fondamentalement une affaire d'âge, de sexe, de santé, de condition sociale, de pauvreté : elle est liée à la condition humaine même, elle est inhérente à la vie, le négatif de la vie. Mais ce négatif n'est pas qu'empêchement. La figure de l'« invulnérable » est celle un être sans chair, sans affect, sans sensibilité, sans réactions à l'événement, autosuffisant..., une sorte de robot. La vulnérabilité, a contrario, permet d'éprouver le poids du réel, la fragilité des choses, celle des autres comme la sienne propre. Et cette reconnaissance du réel nourrit la créativité et l'inventivité. Elle est aussi garante d'une certaine humanité. Car l'humanité de l'homme se loge dans le déficit même qui appartient essentiellement à sa condition. ◆

Bibliographie

- ANZIEU, D. 1995. *Le Moi-peau*. Paris, Dunod.
- ANZIEU, D. 1996. *Créer et détruire*. Paris, Dunod.
- BETTELHEIM, B. 1952. *Survivre*. Paris, Laffont, 1979.
- CANGUILHEM, G. 1966. *Le normal et le pathologique*. Paris, Puf, 2007.
- CANGUILHEM, G. 2002. *Écrits sur la médecine*. Paris, Le Seuil.
- CASTEL, R. 1968. « Présentation ». In : E. Goffman. *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris, Minuit.
- CASTEL, R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris, Fayard.
- CLOT, Y. 2008. *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, Puf.
- DANIELLOU, F. 2006. « Entre expérimentation réglée et expérience vécue : les dimensions subjectives de l'activité de l'ergonome en intervention ». In : *@ctivités*. N° 3, 1, p. 5-18, <http://www.activites.org/v3n1/daniellou.pdf>.
- EHRENBERG, A. 1988. *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris, Odile Jacob.
- GRELL, P. ; WERY, A. 1993. *Héros obscurs de la précarité*. Paris, L'Harmattan.
- KAËS, R. et al. 1979. *Crise, rupture et dépassement*. Paris, Dunod.
- LE BLANC, G. 2006. « Penser la fragilité ». In : *Esprit*. Mars-avril, p. 249-263.
- LECLERC, P. 1999. *Cuisiner entre quatre murs*. Paris, Editions Par Défaut.
- LHUILLIER, D. 2002a. *Négatif psychosocial et processus de subjectivation. Contribution à la clinique du travail*. Université Paris X-Nanterre, rapport d'habilitation à diriger des recherches.
- LHUILLIER, D. 2002b. *Placardisé*s. Paris, Le Seuil.



- LHUILIER, D. ; LEMISZEWSKA, A. 2001. *Le choc carcéral*. Paris, Bayard.
- LHUILIER, D. ; BELLENCHOMBRE, P ; CANINO, R ; FRIZE, N. 2009. *Le travail incarcéré*. Paris, Syllèphe.
- LHUILIER, D. ; LITIM, M. 2010. « "Crise du collectif" et déficit d'histoire : apports des travaux sur le groupe et sur le collectif de travail ». *Connexions*. N° 94-20, p. 149-174.
- LHUILIER, D. ; BRUGEILLES, F. ; ROLLAND, D. 2014a. *Travail et emploi à l'épreuve de la maladie chronique*. Rapport de recherche, ANRS.
- LHUILIER, D. ; WASER, A.-M. ; MEZZA, J. ; HERMAND, C. 2014b. « Restauration de la puissance d'agir par un travail en groupe : retour sur les fonctions et transformations des "clubs maladies chroniques et activité" ». *Pratiques psychologiques*. N° 20, p. 249-263.
- LUBART, T. 2012. *Psychologie de la créativité*. Paris, Armand Colin.
- MAILLARD, N. 2011. *La vulnérabilité. Une nouvelle catégorie morale ?* Genève, Labor et Fides.
- MALRIEU, P. 2003. *La construction du sens dans les dires autobiographiques*. Toulouse, érès.
- MARIN, C. 2008. *Violences de la maladie, violence de la vie*. Paris, Armand Colin.
- MENDEL, G. 1998. *L'acte est une aventure*. Paris, La Découverte.
- MOLINIER, P. 2006. *Les enjeux psychiques du travail*. Paris, Payot.
- OURY, J. 2005. *Le collectif. Le séminaire de Sainte-Anne*. Paris, Champ social.
- POLLAK, M. 2000. *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*. Paris, Métailié.
- PONTALIS, J.-B. 1971. « Trouver, accueillir, reconnaître l'absent ». *Dans* : D.-W. Winnicott. *Jeu et réalité*. Paris, Gallimard, p. VII-XV.
- PROUST, F. 1997. *De la résistance*. Paris, Cerf.
- RICCEUR, P. 1993. « Le "sol" digne d'estime et de respect ». *Dans* : C. Audard (dir. publ.). *Le respect. De l'estime à la déférence*. Paris, Le Seuil, p. 88-99.
- ROULLEAU-BERGER, L. 1999. *Le travail en friche*. Paris, Editions de l'Aube.
- ROUQUETTE, M.-L. 2007. *La créativité*. Paris, Puf.
- ROUSSILLON, R. 2004. « Les situations extrêmes et la clinique de la survivance psychique ». *Dans* : J. Furtos, C. Laval (dir. publ.). *La santé mentale en actes*. Toulouse, érès, p. 221-238.
- ROUSSILLON, R. 2011. « Le besoin de créer et la pensée de Winnicott ». *Le carnet psy*. Vol. 3, n° 152, p. 40-45.
- SCHEHR, S. 1999. *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*. Paris, Puf.
- STRAUSS, A. 1992. *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris, L'Harmattan.
- STRAUSS, A. ; GLASER, B. 1975. *Chronic Illness and Quality of Life*. Saint Louis, Mosby.
- THOMAS, H. 2010. *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*. Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant.
- TOSQUELLES, F. 2009. *Le travail thérapeutique en psychiatrie [1967]*. Toulouse, érès.
- WINNICOTT, D.-W. 1971. *Jeu et réalité*. Paris, Gallimard.
- WINNICOTT, D.-W. 1988. *Conversations ordinaires*. Paris, Gallimard.